

*Pôle communication*  
*Tél.: 24 66 40*

Mercredi 30 octobre 2019

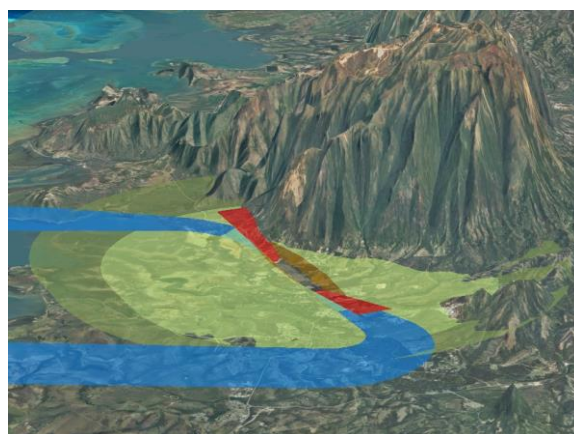
## INFO PRESSE

**Le gouvernement a approuvé, début octobre, le premier plan de servitudes aéronautiques de dégagement (PSA) du Territoire. L'aérodrome de Koné inaugure ainsi la mise en œuvre de cette nouvelle compétence transférée à la direction de l'Aviation civile de Nouvelle-Calédonie (DAC-NC).**

### **Qu'est-ce qu'un PSA ?**

Les PSA préservent le développement à long terme des aérodromes en instituant des servitudes aéronautiques qui protègent la circulation aérienne contre tout obstacle dangereux situé dans l'emprise ou aux abords des aérodromes.

Les PSA sont réalisés sur plusieurs années, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, puis soumis à enquête publique pour approbation.



*Visuel de préfiguration du PSA de Koné*

### **Le premier PSA 100 % local**

Depuis le transfert de la compétence de la police et de la sécurité de la circulation aérienne intérieure à la Nouvelle-Calédonie en 2013, le PSA de Koné est le premier à être conçu entièrement par la direction de l'Aviation civile, puis approuvé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. C'est grâce à un travail important de restructuration du service, de formation et de mise en place d'outils spécifiques, qu'il a été possible de produire localement ce PSA sans ressources externes. Les précédents PSA étaient réalisés principalement par les services de l'État (le service national d'ingénierie aéroportuaire –SNIA- ou le service technique de l'aviation civile –STAC-), et validés par cette même autorité.

### **La DAC-NC : relais de la direction générale de l'Aviation civile pour le Pacifique**

La capacité de la DAC-NC à mener avec succès l'intégralité des procédures pour l'établissement des PSA en Nouvelle-Calédonie la place en position de sous-traitant de la direction générale de l'Aviation civile dans la zone Pacifique. Dans ce cadre, la DAC-NC procède actuellement à la réalisation des PSA de Wallis-et-Futuna pour le compte de l'État, plus précisément du service technique de l'Aviation civile (STAC).

*Contact presse : Sandrine Fongue, chef du bureau Aménagement et études générales du service ingénierie de la DAC-NC : [sandrine.fongue@aviation-civile.gouv.fr](mailto:sandrine.fongue@aviation-civile.gouv.fr) ou 26 52 16*